

Monsieur Emmanuel MACRON
Président de la République française
Palais de l'Élysée 55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris, France

Rennes, le 11 mai 2022

Monsieur le Président de la République,

En votre qualité de chef d'État auquel revient la Présidence de l'Union européenne, 70 collectivités soutenant l'association SOS MEDITERRANEE, souhaitent vous interpeller sur la catastrophe humanitaire qui se prolonge depuis 2014 en Méditerranée.

Les multiples alertes, lancées par les ONG et leurs soutiens, vous permettent de mesurer l'ampleur du drame qui se répète depuis plusieurs années en Méditerranée, transformée en cimetière à ciel ouvert. 2021 aura été tristement marquée par une augmentation de 23% de la mortalité en mer par rapport à 2019, et de 55% par rapport à 2020, avec 1 553 personnes qui ont péri lors de naufrages en Méditerranée centrale. Les tentatives de traversées, sur des embarcations de fortune, avec souvent une issue fatale, se poursuivent et se poursuivront à l'avenir sans qu'aucune politique prétendument dissuasive n'y fasse entrave.

Cet état de fait n'a rien d'une fatalité. Au contraire, il est la conséquence directe de choix politiques effectués par l'Union européenne et par ses États membres, qui ont décidé de se dégager de leur responsabilité en matière de sauvetage en Méditerranée. En tenant sciemment leurs moyens d'intervention à l'écart des zones de naufrages et en mobilisant leurs ressources aux seules fins de contrôle et de sécurisation de leurs frontières, ils ont renoncé à respecter leurs engagements internationaux de recherche et de sauvetage des naufragés. En déléguant ces missions à la Libye, État défaillant avec deux gouvernements qui s'opposent, ils ont créé les conditions d'une gestion humanitaire désastreuse aux portes du continent européen.

La tragédie qui se déroule à quelques centaines de kilomètres des côtes françaises, avec plus de 19 306 personnes qui ont péri noyées depuis 2014, témoigne à elle seule de l'échec de la politique européenne en Méditerranée centrale, faisant de cette route migratoire la plus meurtrière du monde.

Le bilan serait bien plus lourd sans le courageux engagement des ONG de recherche et de sauvetage en mer, à l'image de SOS MEDITERRANEE que nous avons l'honneur de soutenir. Malgré l'absence totale de soutien des États et les multiples entraves administratives et politiques qui lui sont imposées, son action aura permis de secourir, depuis février 2016, 35 333 personnes en danger de mort assumant, de facto, les responsabilités morales et juridiques qui incombent, en toute logique, aux États.

À travers le soutien moral et financier que nous apportons à SOS MEDITERRANEE, nos collectivités ont décidé de ne pas ignorer le sort tragique des personnes qui prennent et continueront à prendre tous les risques pour quitter l'enfer libyen en quête d'un avenir meilleur. Nous avons ainsi fait le choix de l'engagement plutôt que celui de l'indifférence et de l'impuissance face à une situation que nous jugeons intolérable. Pour autant, nous sommes conscients des limites de cette action. Car les moyens aujourd'hui dédiés aux opérations de sauvetage, produits de la seule mobilisation citoyenne, sont sans commune mesure avec la réalité des besoins. Nombre limité de navires déployés, présence inconstante en mer, absence de coordination effective des recherches et des secours, soutien financier des États européens aux interceptions et aux retours forcés effectués par les autorités libyennes... Les conditions d'une action efficace face à l'ampleur d'une telle crise humanitaire ne sont nullement réunies.

Nul ne peut dire que l'Europe a été jusque-là à la hauteur des principes et des valeurs qu'elle est censée défendre et promouvoir à travers le Monde. En revanche, elle a aujourd'hui la possibilité de changer le cours de l'Histoire à travers les négociations en cours sur le Nouveau Pacte sur les Migrations et l'Asile, qui prévoit une clause concernant le sauvetage en mer et la répartition des personnes rescapées entre les pays européens.

Nous n'ignorons rien des efforts entrepris par la France et une poignée d'autres pays, et des difficultés rencontrées pour trouver une solution collective, partagée par l'ensemble des États.

L'Europe dispose pourtant de tous les moyens nécessaires pour préserver les vies en péril en Méditerranée. Il ne lui manque que la volonté de les mobiliser. Les solutions, proposées par les ONG, lui sont connues : mener une coordination effective des recherches et du sauvetage, mettre en place les moyens humains et techniques nécessaires pour assurer ces missions, reconsidérer les accords avec la Libye. Aucun argument valide ne saurait être opposé à ces demandes légitimes, justes et dont la mise en œuvre est à la portée des pays concernés.

En tant que collectivités, déjà engagées au quotidien sur nos territoires dans l'accueil des personnes déplacées ou exilées, nous plaidons aussi plus spécifiquement pour qu'un accord soit conclu entre les États membres pour créer un système européen et solidaire de débarquement et de prise en charge des rescapés. Il s'agit de mettre fin, sans délai, au traitement au cas par cas tel qu'il est actuellement pratiqué, avec pour conséquence des jours, voire des semaines, d'attente en mer pour les navires de sauvetage avant que les autorités ne se décident à autoriser le débarquement des rescapés.

Or, cette situation est contraire aux conventions internationales et au droit maritime qui stipule que les autorités compétentes doivent désigner un lieu sûr pour le débarquement des personnes secourues dans les meilleurs délais. Elle est surtout inhumaine, maintenant ces personnes dans des conditions indignes et incompatibles avec les besoins de prise en charge de personnes qui ont vécu une telle épreuve.

Il est désormais temps de mettre fin à cette situation qui déshonore nos États et ne fait qu'aggraver la détresse des rescapés. Nous voyons comme une évidence le fait qu'une personne secourue, dans des circonstances aussi dramatiques, doit être mise en sécurité et bénéficier de toute l'assistance matérielle et morale nécessaire.

Nous n'ignorons rien de la sensibilité politique de la question migratoire, dans notre pays ou dans le reste de l'Europe, mais le devoir d'assistance aux personnes en péril ne saurait être négociable ou accommodable au nom de considérations politiciennes.

Nous sommes également convaincus que la donne change en Europe, où la guerre en Ukraine et les millions de réfugiés qu'elle a provoqués apportent un éclairage nouveau sur les réalités vécues par les personnes qui fuient la violence d'un conflit militaire, la misère, les persécutions ou les conséquences du dérèglement climatique. Le formidable élan de solidarité, porté à leurs bénéfices par nos concitoyens et nos collectivités, fait la démonstration de la capacité des peuples d'Europe à tendre la main aux personnes en exil. La réponse coordonnée des pays européens en faveur de l'accueil des réfugiés ukrainiens montre qu'ils savent s'accorder et agir solidairement lorsqu'ils le décident.

Parce qu'elle occupe une place prépondérante dans le Monde et en Europe et parce que la voix du pays des Lumières compte, nous sommes convaincus que la France a un rôle déterminant à jouer auprès de ses partenaires européens pour qu'une solution juste et conforme à nos valeurs se dégage.

C'est pourquoi nous vous appelons à peser de tout votre poids dans les négociations actuelles et à porter les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, qui sont au fondement de notre République, auprès de nos partenaires pour qu'une issue à la hauteur des enjeux soit trouvée.

Signataires

Bertrand AFFILÉ, maire de Saint-Herblain
Marie-Hélène AMIABLE, maire de Bagneux
Sylvain ANDRÉ, maire de Cendras
Nathalie APPÉRÉ, maire de Rennes
Sylvie ARNAL, maire du Vigan
Martine AUBRY, maire de Lille
Jeanne BARSEGHIAN, maire de Strasbourg
Régis BAYLE, président de la Communauté de communes du Pays Viganais
Lionel BENHAROUS, maire des Lilas
Alexandre BERTY, maire de Saint-Aubin-sur-Mer
Patrice BESSAC, maire de Montreuil
François BONNEAU, président de la région Centre-Val de Loire
Serge BORD, maire de Saint-Julien-les-Rosiers
Agnès BOURGEGAIS, maire de Rezé
Claude CERPEDES, maire de Saint-Martin-de-Valgagues
Jean-Luc CHENUT, président du Département d'Ille-et-Vilaine
Jean-Claude PONS, maire de Luc-sur-Aude
Emile CORBIER, maire de Chamborigaud
Danielle CORNET, maire de Pont-Château
Anne COURTIAL, maire de Castex
Vincent COUSI, maire de Caylus
Jean-Michel CRAND, maire de Saint-Malo-de-Guersac
François CUILLANDRE, maire de Brest
Stéphanie DAUMIN, maire de Chevilly-Larue
Serge DE CARLI, maire de Mont-Saint-Martin
Michaël DELAFOSSE, maire de Montpellier
Carole DELGA, présidente de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Emmanuel DENIS, maire de Tours
Anthony DESCLOZIERS, maire de Sainte-Luce-sur-Loire
Grégory DOUCET, maire de Lyon
Marie-Guite DUFAY, présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté
Thomas DUPONT FEDERICI, maire de Bernières-sur-Mer
Martine ESTEBAN, maire de Varilhes
Anne GALLO, maire de Saint-Avé
Jean-Philippe GAUTRAIS, maire de Fontenay-sous-Bois
Emmanuelle GAZEL, maire de Millau
Sylvain GRIFFAULT, maire de Melle
Mathieu HANOTIN, maire de Saint-Denis
Anne HIDALGO, maire de Paris
Pierre HURMIC, maire de Bordeaux
Bertrand KERN, maire de Pantin
Chaynesse KHIROUNI, présidente du Département de Meurthe-et-Moselle
Mathieu KLEIN, maire de Nancy
Pierre LAULAGNET, maire d'Alba-la-Romaine
Hermeline MALHERBE, présidente du Département des Pyrénées-Orientales
Michel MÉNARD, président du Département de Loire-Atlantique
Georges MÉRIC, président du Département de la Haute-Garonne
Kléber MESQUIDA, président du Département de l'Hérault
Léonore MONCOND'HUY, maire de Poitiers

Benoît PAYAN, maire de Marseille
Marc PÉRÉ, maire de L'Union
Jean-Pierre PÉREZ, maire de Vendres
Eric PIOLLE, maire de Grenoble
Jacques POULAIN, maire de Conquereuil
Jean-Jacques PUYOBRAU, maire de Floirac
Michaël QUERNEZ, maire de Quimperlé
Dominique RÉGEARD, maire de Lion-sur-Mer
Armand RIVIÈRE, maire de Pézenas
Johanna ROLLAND, maire de Nantes
Clément ROSSIGNOL PUECH, maire de Bègles
David SAMZUN, maire de Saint-Nazaire
Hélène SANDRAGNÉ, présidente du Département de l'Aude
Pierre SCHMIT, maire d'Hermanville-sur-Mer
Sylvie SIMPSON, maire d'Arbas
Pierre SPIZAK, maire de Villerupt
Thierry SUAUD, maire de Portet-sur-Garonne
Alfred Mathieu TERLIZZI, maire d'Alvignac
Emmanuel VAN BRACKEL, maire de Bouvron
Cédric VAN STYVENDAEL, maire de Villeurbanne
Marc WELLER, maire de Blandas